

Article paru dans la VOIX DE L'AIN

• Mardi 16 juin 2015 à 10h30

Dombes - La filière piscicole en Dombes est relancée



Stéphane Mérieux, Roland de Barbentane et Michel Voisin durant l'assemblée.

À l'occasion de l'assemblée générale du syndicat de propriétaire des étangs de la Dombes et de l'Association de promotion du Poisson des étangs de la Dombes (APPED) le climat était résolument optimiste. Le président de l'APPED, Roland de Barbentane, affichait ainsi sa confiance en l'avenir : *« la filière est relancée, même s'il reste encore du chemin. »*

Avec une augmentation de la production de 20 % la filière se porte mieux. La carpe reste « la star » des étangs puisqu'elle représente encore à elle seule 75 % de 1 010 tonnes de poisson collectées en 2014 par l'APPED. Quant aux poissons blancs, ils occupent pour leur part 10,60 % de la récolte.

Produire davantage de poisson reste l'objectif premier et pour y arriver, Sylvain Bernard, conseiller piscicole de la Chambre d'agriculture apporte son aide sur le terrain. Sur l'année écoulée, 56 exploitations et 150 étangs ont été diagnostiqués pour définir les forces et faiblesses de chacun. Un travail a été également mené sur la remontée des registres d'étangs. *« Nous en avons reçu 160. C'est la première fois que nous avons autant de retour »*, expliquait Francis Ballandras. Un document précieux qui permet, entre autres, d'analyser le volume net de poisson, le rendement brut et net, et la marge brute. Toujours pour accompagner au mieux les adhérents, des formations piscicoles sont mises en place et un guide des bonnes pratiques va voir le jour.

Développer l'image et la notoriété

Le syndicat occupe un rôle plus technique et aide ses adhérents à mieux appréhender des dossiers et des enjeux complexes, par exemple la loi sur la biodiversité.

L'APPED s'occupe de la partie promotion. Nathalie Chuzeville et son équipe s'emploient au développement de la marque Poisson de Dombes, qui s'inscrit désormais pleinement dans le paysage culinaire du département. Les actions de communication menées tout au long de l'année, avec notamment une présence remarquée au dernier salon de l'agriculture, démontrent ce dynamisme. Afin de renforcer la lisibilité et la crédibilité de la marque, des audits de traçabilité ont été entrepris en début d'année. L'objectif étant « *de garantir aux consommateurs l'assurance que le poisson sera bien collecté et transformé selon les engagements de la marque* », explique Roland de Barbentane.

Des dangers menacent encore

Malgré les efforts déployés, des dangers menacent encore l'équilibre de la filière piscicole dombiste. Le cormoran reste un prédateur redoutable. **Stéphane Mérieux, président du syndicat**, incite son organisation à faire remonter les comptes rendus de destructions de grands cormorans afin de négocier un quota satisfaisant d'autorisations avec la préfecture. Une vigilance accrue devrait aussi se porter dans les prochains mois sur l'évolution du Harle Bièvre. Cette espèce de canard piscivore a été repérée en Dombes.

La création éventuelle du Parc Naturel Régional a logiquement été abordée en fin d'assemblée. Présent pour l'occasion, le président du Conseil départemental, Damien Abad, a tenu à rappeler sa position quant à l'évolution du projet : « *Nous ne devons pas subir l'avenir mais cela ne doit pas être une question de principe. Il ne faut pas un PNR politique mais un PNR économique partagé par les acteurs. Notre volonté est de réfléchir. On peut se retrouver autour d'une table.* » Pas de doute, l'évolution de la filière et de la Dombes est bien une des préoccupations forte du Département.

Kévin Michaud